Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 3 (1858)
Heft: 14

Artikel: Fête de la société militaire fédérale : Lausanne, 24, 25 et 26 juillet 1858
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-328612

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

N° 14 **Lausanne, 14 Août 1858** **IIIe Année**

SOMMAIRE. — **Fête de la Société militaire fédérale.** Lausanne 24, 25 et 26 juillet 1858. — **Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juillet.** — **Rapport de la commission** chargée d'examiner quelle serait la meilleure méthode à suivre pour le transport du foin sur le cheval pour la cavalerie. — SUPPLÉMENT. **Rapport du département militaire fédéral pour l'année 1857** *(suite et fin)*. — **Bibliographie,** Petzholdt *(suite)*. — **Chronique.**

FÊTE DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

LAUSANNE, 24, 25 et 26 JUILLET 1858 [1].

Le 24 juillet, la ville de Lausanne prenait dès le matin un air de fête; les principaux édifices publics se pavoisaient aux couleurs fédérales et cantonales, le comité central devait arriver dans la journée avec le drapeau fédéral. Le comité, parti à sept heures du matin de Zurich, fut reçu à Yverdon par le corps d'officiers de l'arrondissement en grande tenue, et des salves d'artillerie saluèrent le drapeau fédéral à son entrée sur le sol vaudois. A quatre heures du soir, le comité central de Lausanne, accompagné d'une centaine d'officiers du troisième arrondissement, se rendit à la gare pour y recevoir ses hôtes et escorter le comité de Zurich et la bannière fédérale jusqu'au Faucon. Le cortége se rendit ensuite à Ouchy, pour y recevoir les officiers genevois. A six heures, le bateau à vapeur l'*Hirondelle* arriva à l'embarcadère d'Ouchy en échangeant des saluts avec une batterie placée sur Montbenon. Bientôt une colonne serrée d'officiers s'avança sur le pont de débarquement, et nous ne vîmes pas sans émotion apparaître la vénérable tête du général *Dufour* entre les deux drapeaux offerts en 1838 aux milices des cantons de Vaud et de Genève par leurs frères d'armes de Zurich.

Le colonel fédéral *Ch. Veillon,* président du comité central, souhaite la bienvenue aux officiers de Genève et à ces deux bannières, pour lesquelles nous sommes toujours prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang. En militaire, point de phrases, peu de

[1] Le personnel de notre rédaction ayant été presqu'en entier employé dans les différentes sections du comité du tir cantonal de Lausanne, nous avons dû, à notre grand regret, renvoyer jusqu'à aujourd'hui la publication de ce compte-rendu.

paroles, mais des actions, et, dans une fête comme celle-ci, un échange chaleureux et fraternel des sentiments qui nous animent tous.

Le général *Dufour*, d'une voix forte et vibrante : “ Dans les bons comme dans les mauvais jours, nous sommes heureux de nous sentir unis et réunis par un même sentiment, celui de la patrie. Ces deux bannières, qui en sont ici l'emblême, ces deux bannières que je suis heureux de nommer *sœurs*, nous viennent de la Suisse orientale. Elles sont les représentants d'une époque chère à mon cœur, chère au souvenir de toute la Suisse, et en particulier de la Suisse occidentale. Nous sommes heureux d'arriver à votre fête ombragés par elles, et de répondre à votre souhait de bienvenue. „

Le général refusa la voiture qu'on lui offrait pour monter à Lausanne; il préféra rester au milieu des officiers et traverser avec eux une foule qui se découvrait partout sur son passage, et qui lui témoignait la sympathie et l'affection dont il est partout entouré en Suisse.

Le vin d'honneur fut offert au Casino, où le comité central, qui s'était adjoint des délégués des sections présentes à la fête, fixa le programme de la séance officielle.

Le 25, à huit heures, eut lieu au Casino une séance où les armes s'étaient séparées. Etat-major général, cavalerie, carabiniers et infanterie étaient réunis sous la présidence du colonel Ch. Veillon. Le génie et l'artillerie étaient présidés par le colonel Delarageaz. Dans ces deux réunions, diverses communications intéressantes furent faites, et l'on arrêta les sujets à proposer le lendemain comme objets de concours. L'idée d'avoir une séance préparatoire, où les officiers se réunissent par arme est heureuse. Dans ces séances, on peut plus facilement aborder certains points de détail, certains côtés spéciaux qui paraîtraient oiseux ou fastidieux à une réunion composée d'officiers de toutes armes. La fête de Lausanne nous a prouvé qu'on peut attendre de bons résultats de cette subdivision, nous désirerions seulement qu'elle eût été poussée plus loin et qu'il y eût eu un assez grand nombre d'officiers du génie, de cavalerie et de carabiniers pour former des sections de ces trois armes.

A une heure, le cortége, qui s'était reformé au Casino, descendit à Ouchy pour s'y embarquer sur le vapeur le *Léman*. Il s'agissait de se rendre à Chillon en passant devant les bouches du Rhône. Malheureusement, le lac était agité par un vent assez fort du Sud-Ouest, les vagues menaçaient de faire pour plusieurs tout autre chose qu'une partie de plaisir, si l'on eût persisté à traverser le lac. Le bateau se borna à cotoyer la rive vaudoise d'assez près pour que nos confédérés pussent admirer la richesse de sa végétation et la variété de ses sites. Le ciel, parsemé de nuages, jetait sur le ravissant paysage

que nous avions sous les yeux une lumière presque fantastique. Les ombres portées par les nuages faisaient à chaque instant ressortir d'une manière tout à fait imprévue certaines parties vivement éclairées. On eût dit qu'un machiniste habile avait tout disposé pour faire ressortir les beautés d'un décor artistement peint. Heureusement, ce n'était point un théâtre, et le recueillement des spectateurs prouvait qu'ils savaient comprendre et apprécier les beautés de cette terre chérie, qu'ils sont toujours prêts à défendre.

Partout sur le passage du *Léman* les populations saluaient les officiers de l'armée suisse par des vivats ou en agitant des mouchoirs et des drapeaux. Des décharges d'artillerie saluaient les couleurs fédérales. Tout, en un mot, se réunissait pour donner à la fête tous les caractères d'une véritable réunion de famille.

Le débarquement eut lieu à Villeneuve, d'où le cortége se rendit à Chillon, précédé par l'excellente musique militaire de Lausanne, qui a doublement contribué au succès de la fête par sa belle tenue et par l'excellente et harmonieuse exécution de ses morceaux.

A Chillon, le cortége fut reçu par le comité des vivres et liquides, qui avait fait décorer avec beaucoup de goût l'antique salle des chevaliers, où une simple collation était servie et rehaussée par des vins d'honneur choisis parmi les meilleurs vignobles du canton de Vaud.

Le temps pressait, car le réembarquement devait se faire à six heures. Aussi le commandant *Roguin,* nommé major de table, ne tarda-t-il pas à donner la parole à M. le général *Dufour,* qui s'exprima à peu près en ces termes :

« Puisque je puis encore le faire, et puisque je suis le plus ancien soldat de la Confédération, je me hasarde à prendre la parole. Ces lieux m'inspirent. Ce fut le séjour de la tyrannie, qui y avait accumulé ses instruments de torture, ses cachots et ses oubliettes; mais aujourd'hui, c'est le temple de la liberté : il n'abrite que des hommes libres et heureux de l'être... Je me crois plus jeune, il me semble que les années écoulées ne comptent plus. Ici, je me sens heureux au milieu des défenseurs de la patrie, lorsque je vois tout ce qui lui est promis. J'ai déjà assisté à bien des fêtes, mais je vois ici se réaliser des vœux antérieurs de concorde, de fraternité et d'union parmi les enfants et les défenseurs d'une même patrie. Nous avons un pays heureux, qui compte et qui vaut plus que le chiffre de sa population ne semblerait l'indiquer. Il l'a prouvé lors des derniers événements, qui ont exigé la mobilisation de l'armée fédérale. Certes, nous n'avons pas fait nos preuves sur le champ de bataille; mais, je vous le demande, a-t-il été plus facile de revenir sans les avoir faites?.. Oui, il y a de l'honneur sous les cyprès de Saint-Jaques. Une nation peut tomber

ainsi; mais si elle tombe en emportant l'estime de ses ennemis, elle ne meurt point, elle se relève.

« Je suis heureux de l'avoir dit ici, car là haut je me tairai bientôt peut-être... Je vous remercie de vos témoignages de sympathie, et je vous invite à vous joindre à moi pour porter un toast à la Confédération suisse. »

Les acclamations de six cents officiers se mêlèrent à la grande voix du canon pour répondre dignement au toast porté par le vénérable général et ébranlèrent les voûtes de ce qu'il avait appelé le temple de la liberté.

M. le capitaine *Eytel :* « Les paroles manquent pour exprimer la joie que nous avons de voir paraître au milieu de nous M. le général Dufour. Nous ne saluons pas seulement en lui le général, le vieux de la vieille, mais l'homme qui est aimé de la Confédération tout entière. Aussi peut-on abréger et se borner à dire : Vive le général Dufour! »

M. le colonel *Schwarz* (Argovie), rappelle qu'à pareil jour, le 24 juillet 1712, les milices bernoises, (dont faisaient alors partie les milices d'Argovie et de Vaud) gagnèrent la seconde bataille de Vilmergue. Ces temps sont aujourd'hui heureusement loin de nous, mais ils sont féconds en enseignements. L'orateur esquisse rapidement les grands traits de la bataille et termine en portant un toast à la tactique de nos ancêtres.

Ce toast fut traduit immédiatement en français avec une élégance et une facilité remarquables par M. le lieutenant *Fréderich,* de Genève.

Quatre jeunes filles, vêtues de blanc, sont introduites dans la salle par le commandant Fonjallaz. Elles offrent un bouquet au général Dufour, qui le reçoit au nom des milices suisses, dont il se considère comme le représentant. Qu'il nous soit permis de dire ici combien nous avons regretté que les gracieuses jeunes filles qui ont eu la charmante idée de venir offrir des fleurs au plus ancien soldat de la Confédération, ne portassent plus le costume national de Montreux. Ce charmant costume se perd, et nous n'avons vu, en ce jour de fête, qu'un seul petit chapeau. Nos jolies vigneronnes ne font-elles pas fausse route en négligeant cet antique et coquet ajustement?

Au retour, le *Léman* fut accueilli par les mêmes démonstrations de la part des populations de la rive vaudoise. L'animation était grande sur le bateau, et les chants de *Rufst du mein Vaterland* et du *Sempacherlied* alternaient avec les airs de la musique militaire.

En passant devant Cully, le *Léman* s'arrêta et battit en arrière pour venir se placer devant M. Fonjallaz, ancien commandant d'arrondissement, que l'on avait reconnu parmi les spectateurs accourus sur la rive. Un toast chaleureux lui fut porté par M. Achille *de la Harpe.*

Il était nuit lorsque le cortége rentra au Casino, et la soirée se passa en causeries et en promenades.

Le lendemain, 26, à huit heures et demie, MM. les officiers se réunirent sur Montbenon. Le drapeau de la Société, entouré des officiers zurichois présents à la fête et escorté par un peloton de grenadiers, un peloton de chasseurs, et la musique militaire de Lausanne, arriva bientôt. M. le colonel *Ott,* après une vigoureuse et énergique allocution, en fit la remise à M. *Charles Veillon,* président du comité central, qui répondit par quelques mots bien sentis, et en donnant l'assurance que le comité vaudois saurait conserver intacte et défendre au besoin la bannière qui lui était confiée.

Immédiatement après, le cortége, composé de près de six cents officiers de toutes armes, se mit en route pour la cathédrale. On remarquait, en tête de la colonne, M. le général *Dufour,* MM. les colonels fédéraux *Veillon,* président de la Société, *Gerwer* (Berne), *Salis* (Grisons), *Veillard* (Vaud), *Veret* (Vaud), *Ott* (Zurich), *Delaragcaz* (Vaud), *Audemars* (Vaud), *Schwarz* (Argovie), *Kern* (Bâle-Ville); MM. les lieutenants-colonels *Ed. Burnand* (Vaud), *Cherix* (Vaud), *Corboz* (Vaud), *Borgeaud* (Vaud), *von Escher* (Zurich).

La séance à la cathédrale fut intéressante et parfois animée. On dit qu'il est des fêtes où l'on a plus travaillé que dans celle-ci; nous ne savons, mais nous sommes sûrs que plusieurs officiers auront remporté de cette fête une haute idée de l'influence que peuvent avoir sur le développement futur de nos institutions militaires et sur l'instruction de l'armée, les sessions de la Société militaire fédérale, si elles sont suivies avec sérieux et avec persévérance.

Quant au détail de la séance, nous renvoyons au procès-verbal, que nous publions *in extenso.* Nous nous bornerons à attirer l'attention de tous les officiers studieux sur les sujets mis au concours pour l'année prochaine.

Notre journal, à qui l'assemblée générale a décidé de continuer la subvention annuelle qu'il avait touchée jusqu'ici, ainsi que la *Gazette militaire suisse,* ne peut laisser passer l'occasion d'ex-

primer ses remerciements à la Société fédérale pour la protection bienveillante dont il a été l'objet.

Dans l'après-midi, un grand banquet, servi sous la Grenette, réunissait MM. les officiers. Parmi les toasts, nous mentionnerons celui de M. le colonel *Delarageaz :* A la Confédération fédérative! " C'est l'élément fédératif qui représente dans l'Etat la démocratie, et qui, en divisant l'autorité, sauvegarde la liberté. „

M. le général *Dufour :* A l'armée! " Ce sont les bras et les cœurs libres qui font la force des Etats. Voyez dans l'histoire des petites républiques grecques, dans celle de la Suisse, que de beaux exemples à imiter, si l'occasion s'en était présentée. Mais, pour cela, il faut une armée, et une armée disciplinée. Croyez-m'en, cette armée existe, et ce qui prouve sa discipline, c'est que, lorsque les Conseils ont parlé, l'armée a su se taire et que l'épée est rentrée dans le fourreau. Cette armée offrait, du reste, ceci de particulier, c'est que, si quelqu'un se plaignait, ce n'étaient point les partants, mais ceux qui restaient. „

M. le colonel *Ott :* " Une armée ne doit point se laisser absorber par des détails inutiles, elle doit rechercher ce qui est pratique. Le jeune enfant doit se préparer à manier le sabre en jouant avec la cravache de son père. Ici, nous avons parcouru le pays en tout sens; nous avons retrouvé partout les mêmes sentiments, la même chaleur de sympathie. Nous avons vu ce que tous, peuple et gouvernement, peuvent et savent faire. Aussi est-ce de grand cœur que j'invite mes confédérés des autres cantons à porter un toast au canton de Vaud. „

M. le colonel *Gerwer :* " Un toast a été porté à l'armée par son grand-père, le général Dufour. Le grand-père aime tous ses enfants d'un égal amour, tandis que le père aime plus particulièrement ses propres enfants. Les soldats vaudois permettront à leur inspecteur fédéral de s'appeler leur père, et, en cette qualité, de leur dire la vérité. On doit à ses enfants la vérité pure et simple: il ne faut pas les flatter, c'est une mauvaise éducation. Vous avez dans votre canton la meilleure étoffe de soldats possible, mais il faut bien les diriger. L'instruction est bonne chez vous, mais vous péchez dans l'organisation. Les recrues vont bien, mais c'est dans les bataillons qu'on se gâte. Vous manquez d'une bonne discipline de marche. Néanmoins, tout est susceptible d'amélioration, et je bois avec confiance " au militaire vaudois. „

M. le lieutenant *Fréderich* (Genève) : Au peuple vaudois! " Il y a eu entre cantons de l'amertume et des paroles désobligeantes; mais je viens vous dire ici, au nom de mes camarades : les Ge-

nevois aiment la Suisse, ils aiment le canton de Vaud. — Monsieur le colonel Ott, veuillez dire à Zurich que, lorsque les drapeaux de Vaud et de Genève seront portés par des mains qui veulent servir la patrie suisse, nous serons toujours prêts à les suivre. „

M. le major *Matthey* (Neuchâtel): “ Au nom des Benjamins de la Suisse, à leur grand-père bien-aimé le général Dufour! „

M. le lieutenant-colonel *Burnand :* “ Au canton de Neuchâtel, au Benjamin de la Confédération, qui a crié si longtemps (nous l'avons tous entendu), et qui maintenant parle si bien, qu'on ne saurait lui refuser le droit de vivre! „

M. le commandant *Wicland* (Bâle) : Aux Welches! “ Pour qui aime son pays, toutes les distinctions s'effacent, et l'on peut dire avec joie : *Ibi bene ubi patria!* „

M. le colonel *Veillon* clôt la fête en faisant remarquer que le concours que tous ont prêté au canton de Vaud pour la réussite de cette fête, est une image de ce qui se passerait au jour du danger.

Le banquet terminé, MM. les officiers passèrent la soirée au jardin de l'Abbaye-de-l'Arc. Une brillante réunion de dames, la musique militaire, et une illumination que vint bientôt faire pâlir un splendide lever de lune, firent de cette soirée une des plus agréables parties de la fête.

Le lendemain, l'heure du départ avait sonné. Les officiers vaudois résidant à Lausanne s'étaient réunis au Casino pour accompagner jusqu'à Ouchy le général Dufour et leurs frères de Genève, auxquels ils tenaient à offrir, sur les bords mêmes du Léman, le coup de l'étrier. Ne voulant pas laisser rentrer seule la bannière vaudoise à l'arsenal de Morges, ils poussèrent jusque-là, et conservent de ces derniers moments de cordiale effusion le plus agréable souvenir.

Telle fut cette fête, qui, nous l'espérons, aura resserré bien des liens, retrempé bien des zèles. Nous sommes peu partisans des fêtes militaires, où l'on donne une trop large part aux amusements; mais la fête de Lausanne nous a prouvé que la Société militaire fédérale peut avoir une grande et belle part d'activité et d'utilité. Les sujets de concours, les travaux publiés par les deux journaux militaires, la séparation des différentes armes pour l'étude de questions spéciales, nous ont paru autant de leviers, dont on peut attendre un grand effet, s'ils sont appliqués avec zèle et discernement.

Nous serions injustes envers le comité directeur et organisa-

teur de la fête, si nous ne rendions pas hommage au soin qu'il a apporté à l'accomplissement de sa tâche difficile, et à la parfaite courtoisie avec laquelle il a su faire à nos confédérés les honneurs du canton de Vaud.

SOCIETÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juillet 1858.

MM. les officiers, au nombre d'environ 550, se réunissent à huit heures du matin sur la place de Montbenon. Là, M. le colonel *Ott*, au nom de la députation de Zurich, fait la remise officielle au nouveau comité de la bannière de la Société fédérale. Cette bannière est reçue par M. le colonel Charles Veillon, président du comité.

Le cortége, ensuite organisé, se rend à la cathédrale où doit avoir lieu l'assemblée générale de la Société.

Le président ouvre la séance sous les auspices de la Divinité.

I. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale ayant été publié dans les journaux militaires est adopté sans qu'il en soit donné lecture.

II. Le président rend verbalement compte de la gestion du comité. En terminant, il dépose les comptes de la Société pour l'exercice de 1857. Ces comptes ont été adressés au comité par le commandant Walthard, caissier de la Société.

Il est ensuite décidé qu'une commission de trois membres, nommés par le comité, sera chargée de l'examen de ces comptes et de faire rapport séance tenante.

Cette commission est composée de MM. Audemars, colonel fédéral; Kern, id.; Bury, major.

III. M. le président fait connaître à l'assemblée que plusieurs sections sont en retard pour le paiement de leurs contributions. A ce sujet, et pour éviter toute difficulté et tout retard à l'avenir, le comité propose :

a) D'inviter toutes les sections à transmettre, dans le plus bref délai, des états nominatifs des officiers composant chacune d'elles;

b) De faire ensuite imprimer, chaque année, le catalogue des membres de la Société fédérale.

Ces deux propositions sont adoptées sans discussion.

IV. M. le lieut.-col. *Borgeaud* communique à l'assemblée le rapport du jury qui avait été nommé l'année dernière pour apprécier les mémoires traitant la question sur l'infanterie, posée comme sujet de concours en 1857.

La question était la suivante :

1° Comment, en général, doit-on répartir l'instruction des recrues d'infanterie, et comment doit-elle être disposée si le recrue doit être formé au service dans le minimum réglementaire de 28 jours?

2° Quels moyens pourrait-on employer pour trouver à l'avenir, dans les écoles et